

Démarche	: COMMANDÉE ARTISTIQUE EN RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER ILLUSTRATION DU RAPPORT ANNUEL GROUPE PERNOD RICARD
Organisme	: Direction de la communication et du développement

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Deux résidences de 2 mois
Afrique du Sud et Angleterre
13 000 euros de bourse
Hébergements & Voyages pris en charge
illustrateurs.trices

Deux artistes

CONTEXTE DE LA COMMANDE ARTISTIQUE

Depuis quarante-cinq ans, le Groupe Pernod Ricard fait appel à un.e artiste pour illustrer la couverture de son rapport annuel. En 2010, Pernod Ricard a donné une nouvelle impulsion à cette démarche pour mettre en valeur ses collaborateurs qui font le succès du Groupe au quotidien. Depuis lors, une campagne artistique annuelle était confiée à des photographes internationaux avec pour seule contrainte : utiliser comme modèles nos collaborateurs. Cette année encore, l'École Arts Décoratifs-PSL et le Groupe Pernod Ricard s'associent pour créer deux résidences de deux mois dans des pays stratégiques du Groupe (Afrique du Sud et Angleterre). Cette résidence est exclusivement proposée à deux jeunes diplômé.e.s de l'École de 2017 à 2025.

THÈME ET MEDIUM ARTISTIQUE

Cette résidence est une expérience culturelle unique qui permettra à chacun.e des artistes de capturer sur deux ou trois sites du pays sélectionné : des moments, des personnes et des lieux qui illustreront le futur rapport annuel sur le thème de l'expérience des collaborateurs et de la convivialité.

Le médium artistique retenu est l'illustration, comprise comme moyen d'expression narratif : dessin au trait, au pastel, dessin graphique, peinture, utilisation de trames, collage, bande-dessiné.

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Cet appel à candidature s'adresse aux diplômé.e.s de l'École des Arts Décoratifs-PSL (promos 2017 à 2025), justifiant d'une pratique de l'illustration. Cette année, le jury privilégiera les profils qui ont une pratique d'illustration intégrant des formes narratives (cinéma d'animation, BD, comics, dessins de presse, etc).

BOURSE DE PRODUCTION ET RÉMUNÉRATION

COMMANDE ARTISTIQUE EN RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER ILLUSTRATION DU RAPPORT ANNUEL

Les résidences des lauréat.e.s seront entièrement prises en charge par le Groupe Pernod Ricard :

· Il sera mis à disposition un hébergement sur chacun des sites visités au sein du pays choisi, pendant une durée de deux mois, du samedi 18 avril au dimanche 21 juin 2026.

· Chacun des voyages et déplacements seront aussi pris en charge par le Groupe Pernod Ricard.

L'École Arts Décoratifs-PSL versera directement à chacun.e.s des résident.e.s une bourse d'une valeur de 13.000 euros, comprenant : 2000 euros de bourse de production, 6000 euros de per diem et 5000 euros de rémunération.

ÉLÉMENTS ATTENDUS DES RÉSIDENT.E.S

· Les résident.e.s recevront une liste de thèmes variés choisis pour illustrer l'entreprise (écologie, manufacture, architecture, portraits des métiers et des collaborateurs etc...) où l'humain devra primer dans les représentations.

· Les dessins devront intégrer des compositions et/ou des formes d'illustration narratives, qui développent la profondeur de champs et diversifient les cadrages, afin de refléter de façon palpable le mouvement et la vie des sites illustrés.

· Les résident.e.s bénéficieront d'un suivi personnalisé avec un chargé de mission exclusivement dédiée au bon déroulement du projet (préproduction, accompagnement de la résidence, livraison des images attendues).

· Les résident.e.s devront concevoir 20 images inédites, dont l'ensemble des droits de propriété intellectuelle seront cédés à l'issue de la résidence au Groupe Pernod Ricard, à titre exclusif, définitif et irrévocable.

LIEUX DE RÉSIDENCE A L'ÉTRANGER

Explorez les lieux de création des marques du Groupe : les Maisons ou « Brand Homes » sont les lieux de fabrication des marques du Groupe Pernod Ricard. Leurs sites de production sont profondément ancrés dans leur histoire.

Les résident.e.s sont invité.e.s à participer à toutes les activités présentes sur les sites (visite de distillerie, dégustation, événements, etc). Le projet doit présenter et mettre en avant des hommes et des femmes qui travaillent chez ou avec Pernod Ricard, ainsi que les lieux, les interactions entre les gens, les méthodes de travail, les produits, les communautés.

La liste des sites par pays est non exhaustive et peut être modifiée. Les deux ou trois sites à explorer au sein du pays sélectionné sont à retrouver dans les pages Annexes.

CALENDRIER GÉNÉRAL

· Dimanche 1er mars 2026 à 23h59

Date limite de candidatures

· Jeudi 11 mars après-midi

Jury et annonce des deux lauréat.e.s

· Semaine du 6 avril 2026

Trois jours au siège à Paris « The Island* »

Rencontre et production des premiers dessins

· Du samedi 18 avril au dimanche 21 juin 2026

Résidence à l'étranger

· Vendredi 26 juin 2026

Rendu des images et retours possibles

· Septembre 2026

Impression du rapport d'activité annuel

*Les artistes finalistes seront invité.e.s à passer trois jours en avril 2026 au siège du Groupe Pernod Ricard à Paris (75008). Les artistes auront accès à toutes les ressources pour mener à bien leurs résidences : valeurs et identité de l'entreprise; les métiers du Groupe; entretiens avec les collaborateurs; les juristes spécialistes de la loi Evin et des représentations en matière d'alcools. Deux à trois illustrations seront à réaliser au siège.

Année de diplôme

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

2017

2018

COMMANDE ARTISTIQUE EN RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER ILLUSTRATION DU RAPPORT ANNUEL

- 2019
- 2020
- 2021
- 2022
- 2023
- 2024
- 2025

Secteur du diplôme

Numéro de téléphone

Lieu de résidence choisi

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Angleterre
- Afrique du Sud

Adresse électronique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- CV

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Portfolio

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Note d'intention